



«Les pièces en circulation au Canada sont les pièces d'argent de cinquante, vingt-cinq, vingt, dix et cinq centins, et les pièces de bronze de un centin qui sont toutes frappées en Angleterre. Il n'a pas été frappé de pièces de vingt centins depuis un temps considérables et elles disparaissent graduellement de la circulation. Le Canada n'a pas de pièces d'or, mais ainsi qu'on l'a dit plus haut, les pièces d'or

anglaises et des États-Unis ont cours légal.» (1887)

Le chiffre d'affaires des compagnies d'assurance-vie canadiennes s'est accru de 65% entre 1870 et 1871. (1873)



AUJOURD'HUI

Au 31 octobre 1986, le réseau bancaire du Canada comptait dix banques d'appartenance canadienne détenant une charte du Parlement, et 55 banques étrangères opérant au pays sous l'autorité de lettres patentes. L'ensemble de ces banques exploitaient à cette date 7,020 succursales au Canada, y compris 168 bureaux de filiales d'établissements bancaires étrangers.

A la fin de 1985, le nombre de caisses d'épargne et de crédit à charte au Canada atteignait 3,125; elles avaient un actif global de \$44.0 milliards.

Entre 1984 et 1985, l'actif total des sociétés de fiducie au Canada représentait une augmentation de 10%.

A la fin de 1985, le montant global de l'assurance-vie au Canada s'élevait à \$689 milliards.

En 1984, les Canadiens ont acheté pour \$110.3 milliards de polices d'assurance-vie; montant qui est huit fois supérieur à celui de 1970.